

Date de  
convocation :

09-04-2026

Date d'affichage  
de l'ordre du  
jour :

09-04-2026

NOMBRE DE  
CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 22

Votants : 27

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### DU MERCREDI 15 AVRIL 2026

2026-CMa-04-02

ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL AU  
CCAS DE MARINES

Le quinze avril deux mille vingt-six, à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni, sous la présidence de Michel Déjardin, Maire.

**Étaient présents** : Michel Déjardin, Noëlle VAILLANT, Michael CHERON, Sandrine BRIOT, Marc LABROUSSE, Nadège PREVEL, Gilles MERCIER-PUDDU, Ingrid GAUDAIRE, Brice PENICHOT, Jean-Charles BALTUS, David BRY, Alexandre HOUOT, Nicolas VIEZ, Audrey GUEZELLO, Alexandra LE KERVERN, Céline TARDY, Caroline LOUETTE, Virginie TRECHEREL, Pascaline SEME, Jean LORINE, Daniel HERMAND, Catherine GENET, Nadine NINOT,

**Absents avec pouvoir** : Philippe TRECHEREL pouvoir à Virginie TRECHEREL, Sébastien RIDEREAU pouvoir à Alexandre HOUOT, Céline PINEL pouvoir à Sandrine BRIOT, Angélique LEROYER pouvoir à Nadine NINOT.

**Absents** :

Secrétaire de Séance : Michael CHERON

Soit, sur 27 membres en exercice 22 présents, 5 absents dont 5 ayant donné pouvoir. Le quorum étant atteint,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code l'action sociale et des familles qui prévoit que le conseil d'administration du CCAS est composé du maire, qui en assure la présidence, et en nombre égal de membres élus et de membres nommés.

Vu la délibération N°2026-CMa-04-01 du Conseil municipal du 15 avril fixant à 10 le nombre d'administrateurs soit 5 élus et 5 membres nommés,  
Considérant que les membres élus par le conseil municipal en son sein sont élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage et vote préférentiel. Le scrutin est secret.

Considérant les candidatures suivantes :

Liste du groupe « Agir ensemble pour Marines » conduite par Nadine NINOT :

Nadine Ninot  
Catherine Genet  
Jean Loriné  
Daniel Hermand  
Angélique Leroyer

Liste du Groupe « Marines 2026 » conduite par Cécile TARDY :

Céline TARDY  
Nadège PREVEL  
Pascaline SEMÉ  
Sandrine BRIOT  
Virginie TRECHEREL  
Audrey GUEZELLO  
Philippe TRECHEREL

Le conseil municipal est invité à élire les membres du conseil d'administration du Centre communal d'Action Sociale.

Le bureau de vote est constitué d'un secrétaire et de deux assesseurs ;

### **Résultats de l'élection :**

Liste conduite par Nadine NINOT : 5 voix

Liste conduite par Cécil TARDY : 22 voix

Calcul du quotient électoral : 5,4

Liste conduite par Nadine NINOT :  $5/5,4 = 0,92$  siège

Liste conduite par Céline TARDY :  $22/5,4 = 4,07$  sièges

Répartition des restes :

Liste conduite par Nadine NINOT :  $5 - (0*5,4) = 5$

Liste conduite par Céliné TARDY :  $22 - (4*5,4) = 0,4$

La liste conduite par Nadine NINOT obtenant le plus fort reste obtient le dernier siège.

**Sont élus pour siéger au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale :**

Céline TARDY  
Nadège PREVEL  
Pascaline SEMÉ  
Sandrine BRIOT  
Nadine NINOT

Date de transmission de la délibération au contrôle de  
légalité

20/06/2026

Date de publication

20/04/2026

Acte rendu exécutoire le

20/04/2026

Pour le Maire et par délégation,

Laëtitia LHERMITTE  
Directrice générale des services

Le Maire,

Michel Déjardin



La présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le  
Tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un  
délai de deux mois à compter de la réception par le  
représentant de l'Etat dans le département et de sa  
publication.

Envoyé en préfecture le 20/04/2026

Reçu en préfecture le 20/04/2026

Publié le



ID : 095-219503703-20260415-2026CMA04\_02-DE